



**CONVENTION - CONGRÈS**  
**MAY 1-5 MAI 2023**  
**TORONTO, ONTARIO**

# Rapport **Comité national des droits de la personne**

Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes  
Canadian Union of Postal Workers

**sttpocupw**





## COMITÉ NATIONAL DES DROITS DE LA PERSONNE

### Rapport au congrès national de 2023

---

Ce rapport a été écrit sur les territoires traditionnels des peuples autochtones non cédés ou visés par un traité. Il a été révisé et traduit sur le territoire traditionnel non cédé du peuple algonquin Anishinabe.

Alors que nous nous réunissons pour l'ouverture du 52<sup>e</sup> congrès du STTP, il est temps de réfléchir, de reprendre nos forces et de réitérer notre engagement à aller de l'avant avec audace. Le Comité national des droits de la personne (CNDP) a été mis sur pied en 1996. Nous nous devons donc revenir sur ce qui a été accompli durant ces 27 dernières années, ce qu'il reste à faire et comment nous pouvons y arriver ensemble.

En 2023, près de 25 ans après le début du 21<sup>e</sup> siècle, nous serions en droit d'espérer qu'il y ait eu des avancées majeures en matière de droits de la personne au sein du Syndicat, dans les milieux de travail et dans le monde. Toutefois, il y a encore un nombre incalculable d'incidents d'une violence inouïe ainsi que des traitements et des pratiques injustes qui ne cessent de se produire. Nous sommes témoins de la consolidation planétaire du capitalisme, du militarisme et de l'impérialisme qui subordonnent les êtres au pouvoir et à la quête du profit. Le colonialisme, le néolibéralisme, l'impérialisme, le racisme, le sexism, l'homophobie, le capacitarisme et le patriarcat définissent encore les normes sociales qui affectent notre vie au travail et notre réalité quotidienne. En tant que membres du STTP qui militent au sein du mouvement syndical dans son ensemble, nous nous devons de faire mieux et de lutter contre ces injustices, chez nous comme à l'étranger. C'est la raison d'être du CNDP.

Le CNDP a pour mission de renforcer le STTP en portant un regard critique sur l'ensemble de ses activités, comités, politiques, pratiques, procédures, campagnes et luttes afin d'y déceler toute trace d'oppression et de racisme, car le Syndicat, à l'image de la société, n'en est pas à l'abri.

Le CNDP compte quatre groupes de travail qui, séparément et ensemble, proposent des mesures à prendre pour faire connaître les enjeux qui leur sont propres et ceux auxquels les autres groupes sont confrontés. Deux fois par année, le CNDP réunit les travailleuses et les travailleurs :

1. de couleur;
2. LGBTQ;
3. autochtones;
4. ayant des limitations fonctionnelles.

Le CNDP a pour objectif de veiller aux droits de la personne au sein du STTP, auprès de nos employeurs et dans la société en général. Pour ce faire, le Comité effectue des recherches et fait rapport sur différents dossiers qui préoccupent chacun des quatre groupes revendiquant l'équité. Il formule au Conseil exécutif national des recommandations qui visent à améliorer l'équité au Syndicat et ailleurs.

La composition du CNDP est la suivante :

- Une représentante ou un représentant régional pour chacun des groupes de travail (4 membres dans chacune des 8 régions, donc 32. Chaque groupe compte aussi deux membres suppléants)
- Chaque représentante ou représentant syndical national ou régional élu du STTP qui s'identifie comme membre d'au moins un groupe revendiquant l'équité.

Le présent mandat a été difficile : non seulement a-t-il fallu composer avec les difficultés et les conséquences d'une pandémie sans précédent, mais, alors que nous étions en confinement, nous avons été témoins, en temps réel, du meurtre de George Floyd, images impossibles à ignorer. À cela se sont ajoutées les découvertes sans fin de corps d'enfants autochtones, enfouis dans des tombes anonymes, sur les sites de pensionnats.

Depuis le début du mandat, de trop nombreuses personnes noires et autochtones ont perdu la vie aux mains des forces policières; les personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles, trans, queers et non binaires continuent d'être victimes de discrimination et de haine; les personnes ayant des limitations fonctionnelles n'ont ni la place qui leur revient sur le marché du travail, ni les mesures d'adaptation dont elles ont besoin; et les femmes et toutes les personnes marginalisées sont encore la cible d'exploitation et de brutalité.

Ces injustices viennent nourrir notre passion pour les droits de la personne et notre désir de changer les choses. Le CNDP est fier d'avoir accompli, au cours du mandat qui se termine, les réalisations suivantes :

- Nous avons contribué à mettre au jour et à publiciser la contribution d'Albert Jackson, le premier facteur noir connu. Un timbre commémoratif a été émis en son honneur, et un nouveau centre de traitement des colis, à Scarborough, arbore fièrement son nom et son image.
- Nous avons accompli la résolution n° 26, qui avait d'abord été adoptée par le Conseil exécutif national en 2017 et dont la mise en œuvre avait accusé un certain retard.

#### RECOMMANDATION n° 26 :

Il est PROPOSÉ, APPUYÉ ET ADOPTÉ que la recommandation n° 26, présentée par le Comité national des droits de la personne (CNDP), soit adoptée.

Le CNDP RECOMMANDE QU'une vérification de l'équité soit réalisée auprès des dirigeantes et dirigeants élus du STTP et que cette vérification ait lieu aux paliers local, régional et national;

QU'IL SOIT RÉSOLU QU'une vérification de l'équité soit réalisée auprès du personnel du STTP, aux paliers local, régional et national;

QU'IL SOIT AUSSI RÉSOLU QUE ces vérifications soient effectuées d'ici décembre 2017.

La vérification de l'équité représente une percée majeure pour le STTP. Nous avons amorcé la première étape au moyen d'un sondage lancé en juillet 2022 et conclu en août 2022. Les réponses sont en cours d'analyse et serviront à orienter la prochaine étape.

La deuxième étape reposera sur les conclusions tirées à la première étape et empruntera une démarche globale, où l'analyse de la structure, des activités et des services du STTP se fera selon une perspective d'équité, afin de permettre au STTP de veiller à la diversité de son leadership. Elle permettra aussi au Syndicat d'aller encore plus loin sur la question des droits de la personne et de devenir un modèle pour le mouvement syndical dans son ensemble.

- Nous avons aussi identifié le premier travailleur des postes autochtone, John Fletcher, qui a travaillé à Fort William (maintenant Thunder Bay). L'installation d'une plaque en son honneur est en cours de planification.
- Un sous-comité du CNDP s'affaire à organiser une conférence qui aura lieu du 13 au 15 avril prochain, à Montréal. La conférence aura pour thème la revitalisation du militantisme en matière de droits de la personne. Nous espérons accueillir 150 personnes.
- Nous lançons un nouveau cours obligatoire sur les droits de la personne à l'intention des dirigeantes et dirigeants. La formation, d'une durée de cinq jours, aura lieu en février et en avril prochains et pourra accueillir une trentaine de dirigeantes et dirigeants élus des paliers régional et national.
- Les membres du CNDP siègent aussi aux comités plurisyndicaux sur l'équité, la diversité et l'inclusion, à tous les paliers du Syndicat. Ces comités peuvent contribuer à faire progresser l'inclusion à Postes Canada et ailleurs. Nous avons signé des protocoles d'entente avec Postes Canada afin de promouvoir des initiatives d'embauche de travailleuses et travailleurs autochtones et la création de carrefours communautaires dans les communautés autochtones de la campagne *Vers des collectivités durables*.
- La formation obligatoire sur les droits de la personne, énoncée dans les conventions collectives sous les dispositions de l'annexe « HH », et que le Syndicat a obtenue après avoir déployé bien des efforts, a été mise à jour et est maintenant offerte aux animateurs et animatrices.

## **L'eau, un droit personnel et universel**

Le CNDP a inclus une bouteille d'eau réutilisable dans la trousse de tous les délégués et déléguées au congrès afin d'attirer l'attention et de donner de l'information sur l'importance de l'eau, un enjeu de droit de la personne. Nous aborderons trois thèmes importants :

1. l'importance et la nécessité d'un accès universel à l'eau potable;
2. la lutte menée par de nombreuses communautés autochtones pour faire respecter leur droit fondamental d'avoir accès à de l'eau potable;

3. un appel à l'action destiné aux personnes non autochtones pour qu'elles soient conscientes et solidaires de cette lutte qu'elles aussi doivent mener, jusqu'à ce que chaque communauté autochtone ait accès à de l'eau potable. Nous invitons chaque membre du STTP à se joindre aux campagnes liées à cet enjeu dans leur région.

Pour les peuples autochtones, l'eau est synonyme de vie; l'eau donne naissance à la vie et la maintient. Ce principe s'exprime non seulement dans la vie de tous les jours des peuples autochtones, mais aussi dans leur culture, leur expression artistique et leur spiritualité. Grâce à leurs enseignements, nous avons entendu parler de l'Île de la Tortue et appris que tout est lié, que la vie est un cycle et un continuum. (Xue Luo, Carina, *The Water Crisis In Canada's First Nations Communities*, Université de Windsor, le 14 novembre 2021; Basdeo & Bharadwaj, 2013).

Il est inconcevable qu'au Canada, l'accès à l'eau potable demeure un défi pour un grand nombre de communautés des Premières Nations, défi qui, pour certaines, dure depuis des décennies. Nous avons maintenant toute une génération qui n'a connu que l'eau embouteillée.

Le déplacement de ces communautés vers d'autres lieux, pauvres en eau et en infrastructures destinées à l'approvisionnement en eau, où la formation et le soutien aux opérateurs d'usine de traitement de l'eau manquent, ne fait qu'exacerber le problème. (Fondation David Suzuki, 2017). Il arrive souvent que ces communautés soient soumises à des avis sur la qualité de l'eau, émis par Santé Canada. Les avis, qui visent à protéger la santé publique, peuvent être de trois ordres : 1) faire bouillir l'eau, 2) ne pas consommer l'eau, et 3) ne pas utiliser l'eau.

Lorsque l'avis indique de faire bouillir ou de ne pas consommer l'eau, celle-ci peut tout de même servir au bain ou à la lessive. Bien souvent, par contre, les risques d'éruption ou d'irritation cutanées passent au second plan, puisque l'autre option, beaucoup plus ardue, est le transport de l'eau. Et si l'avis indique de ne pas utiliser l'eau, il faut alors assurer son ravitaillement d'une source externe et veiller à en avoir suffisamment pour tout le monde. Et cette obligation revient jour après jour.

Dans la plupart des villes canadiennes, l'eau subit un processus de filtration dans une usine d'épuration afin d'en éliminer les contaminants, et sa salubrité fait l'objet d'une supervision constante. De plus, la distribution de l'eau est soumise à une réglementation et à des lignes directrices sévères. Les avis sur la qualité de l'eau dans les villes canadiennes sont plutôt rares et, habituellement, de courte durée. Que ce ne soit pas le cas dans de nombreuses communautés des Premières Nations est une forme de racisme environnemental. (Barlow, Maude, *Boiling Point*, ECW Press Toronto, 2016, p. 9-16).

Avant l'expansion industrielle, la plupart des bassins hydrographiques du Canada ne contenaient pas de contaminants. Des lois de santé et de sécurité protégeaient non seulement les travailleurs et travailleuses, mais aussi les populations des régions rurales, qui dépendaient des aquifères pour alimenter leur puits. La qualité de cette eau est normalement contrôlée chaque année.

Les avancées technologiques et la croissance économique ont entraîné de nouveaux défis pour les secteurs industriel et agricole. Un peu partout au pays, des lois ont été modifiées ou éliminées pour permettre l'expansion des activités économiques. Les secteurs minier, agricole et de l'énergie nécessitaient, pour leur part, des lois propres à leur domaine d'activités. Et, lorsqu'il était possible de le faire, le gouvernement fédéral en refilait la responsabilité aux provinces, qui, à leur tour, la déléguait, en tout ou en partie, au palier municipal. Malheureusement, en raison de compressions budgétaires, d'augmentation des coûts et d'une panoplie d'autres facteurs, la réglementation et son application s'en sont trouvées affaiblies. (Barlow, Maude, *Boiling Point*, ECW Press Toronto, 2016, p.26-47).

Une telle négligence a entraîné plusieurs tragédies, dont la plus médiatisée, et la plus hautement dénoncée publiquement, est celle de Walkerton, en Ontario. En mai 2000, la bactérie E. coli a contaminé l'eau de la ville. Sept personnes sont mortes et 2300 sont tombées malades. De fortes pluies avaient entraîné dans un des puits de la ville le fumier épandu dans un champ voisin. La tragédie a été qualifiée de « drame national ». Pourtant, chaque jour, des communautés des Premières Nations, partout au pays, vivent une réalité semblable. Elles doivent composer avec des avis de qualité de l'eau, et ce, depuis des années. La communauté de Shoal Lake, par exemple, est soumise à un avis depuis 20 ans, et la Première Nation de Neskantaga entame sa 27<sup>e</sup> année, et revendique toujours de l'eau potable. (Barlow, Maude, *Boiling Point*, ECW Press Toronto, 2016, p.52-76).

Dans les communautés autochtones où l'eau est contaminée, les problèmes de santé mentale, tels que la dépression, l'anxiété et le suicide, ne sont pas rares, et un grand nombre de cancers, de troubles digestifs et cutanés, d'anomalies congénitales et de décès peuvent tous être attribués à la piètre qualité de l'eau. (Burns-Pieper, Annie, *The Tyee*, le 5 mai 2021).

Lorsqu'une communauté est privée de l'accès à une ressource aussi vitale que l'eau potable, ce sont les boissons sucrées, à la portée de tous et moins coûteuses, qui désaltèrent alors les enfants, ce qui contribue à de graves maladies chroniques, telles que l'obésité et le diabète, et nuit à la santé dentaire. Dans certaines communautés, le taux d'amputation est de loin supérieur à la moyenne à cause de l'absence d'installations sanitaires et de l'impossibilité de désinfecter adéquatement les plaies, ce qui entraîne des infections. (Burns-Pieper, Annie, *The Tyee*, mars 2021).

Pourtant, lorsqu'il est question des communautés autochtones, ces lacunes ne sont pas répertoriées. Aucune agence gouvernementale ni responsable ne recueille officiellement de données à ce sujet (Burns-Pieper, Annie, *The Tyee*, mars 2021). On ne constate aucune indignation populaire dans le journal local, car il n'y a pas de journal local. Ces communautés sont isolées. Elles sont composées de gens qui ont choisi de vivre selon leurs pratiques ancestrales, la Couronne leur ayant promis ce droit.

Le 28 juillet 2010, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté la résolution 64/292 qui « reconnaît que le droit à l'eau potable et à l'assainissement est un droit de l'homme, essentiel à la pleine jouissance de la vie et à l'exercice de tous les droits de l'homme ». (Nations Unies, résolution A/RES/64/292, *Le droit de l'homme à l'eau et à l'assainissement*, p. 3).

En 2015, le premier ministre nouvellement élu du Canada, Justin Trudeau, a déclaré qu'il allait lever tous les avis à long terme concernant l'eau potable dans les communautés des Premières Nations au plus tard en 2021. Toutefois, le gouvernement n'a pas tenu sa promesse. (Barlow, Maude, *Boiling Point*, ECW Press Toronto, 2016, p.58).

En décembre 2022, 32 avis à long terme demeuraient en vigueur dans 28 communautés. (Site Web du Gouvernement du Canada, Services aux Autochtones, *L'eau dans les communautés des Premières Nations*, le 29 décembre 2022).

Le droit à l'eau potable et à l'assainissement est un droit de la personne, et nous vous invitons à consulter la page à ce sujet, qui se trouve dans la documentation qui vous a été remise. Elle fournit des liens vers des sites Web d'organismes dont les activités sont susceptibles de vous intéresser.

## Rapports des groupes de travail

### Groupe des travailleuses et travailleurs autochtones

Les trois dernières années nous ont tenues bien occupées, et dans six mois se tiendra le congrès national. Tant de choses se sont passées au Syndicat, au sein des frontières du Canada et partout sur la Terre-Mère.

À diverses occasions au cours des deux dernières années, le groupe des travailleurs et travailleuses autochtones a fourni des œuvres d'art au Syndicat. Pour le 30 septembre, Journée du chandail orange et maintenant consacrée Journée nationale de la vérité et de la réconciliation, les membres du groupe ont sollicité la contribution d'artistes autochtones et d'Aînés. Ensemble, nous avons déterminé que la vérité était la première étape vers la réconciliation. Dans cette optique, deux chandails ont été offerts.

Le premier affiche un agent de l'État (ou « exécuteur », comme l'appelle la famille de l'artiste), un enfant et une mère, et il représente les enfants qui ont été arrachés à leur famille par les forces de l'ordre pour être placés dans des pensionnats pour Autochtones. Ce fait historique a été l'objet de nombreux témoignages à la Commission de vérité et de réconciliation, et il décrit aussi l'expérience même de la famille de l'artiste, Vanessa Willow. Pour ceux et celles qui n'auraient pas vu le chandail, il est écrit à l'arrière : « Seule la vérité permet d'entamer la guérison. » Le chandail choque, c'est vrai, mais il a ouvert la porte à des discussions importantes. Même l'APTN (réseau de télévision des peuples autochtones) a demandé une entrevue au STTP. En amorçant ces conversations difficiles, notre espoir est que le Syndicat continue de s'engager dans un dialogue respectueux et d'être un allié actif, et qu'il réponde avec courage à ces entrevues. Ce serait pour nous un geste de solidarité.

Le deuxième chandail, lancé en 2022, montre un pensionnat pour Autochtones avec des représentants de l'Église sur le pas de la porte. Sur le terrain de l'école, on voit les tombes anonymes et la représentation d'enfants qui n'ont jamais pu retourner dans leur famille. L'image est accompagnée de l'inscription suivante : « Ils nous ont trouvés, murmure une petite voix. Ils ont essayé de nous enterrer, mais ils ont oublié que nous sommes les semences. » Cette œuvre aussi est inspirée des témoignages entendus à la Commission et a été réalisée par la même artiste il y a déjà quelque temps.

Lorsque les Tk'emlups te Secwepemc ont annoncé avoir trouvé des tombes anonymes au pensionnat pour Autochtones de Kamloops à l'aide de géoradar, une onde de choc s'est propagée partout au pays. (Finalement, nos enfants auront vraiment été la semence du changement qui a réveillé une nation endormie.) Cette vérité, les peuples autochtones l'ont toujours su, et tous les gouvernements du Canada la savaient aussi, et ce, même au moment des faits. Il s'agit également d'une vérité que les membres du clergé savaient et qu'ils continuent de cacher dans leurs archives. Enfin, c'est une vérité que des citoyens canadiens savaient, mais qu'ils ont décidé de taire. Depuis, le Pape est venu au Canada pour s'excuser, mais l'excuse ne semble pas avoir été à la hauteur. Il s'est excusé pour les agissements de certains membres du clergé, mais pas au nom de l'Église. Les familles attendent toujours que les registres de l'Église soient rendus publics pour y trouver le nom des proches qu'on leur a volés à jamais. Un jour, les familles pourront peut-être en avoir le cœur net.

Le slogan de la Journée du chandail orange, « Chaque enfant compte », affirme toute l'importance de la vie des enfants autochtones, et ce, malgré le fait que, à l'époque des pensionnats, le Canada n'en faisait absolument aucun cas.

Cette journée non reconnue a d'abord été lancée en 2013. Son nom est inspiré du souvenir d'un vêtement qu'on a retiré à Phyllis Webstad, alors âgée de six ans, lors de sa première journée dans un pensionnat pour Autochtones, en 1973. Cette ancienne écolière du pensionnat de Mission, en Colombie-Britannique, s'était rendue à l'école avec un tout nouveau chandail orange vif que sa grand-mère lui avait donné. À son arrivée, des membres du personnel l'ont contrainte de l'enlever pour lui faire porter l'uniforme obligatoire.

« Quand ils m'ont pris mes vêtements, y compris mon nouveau chandail orange, j'ai eu beau protester et demander aux religieuses et aux prêtres de me le rendre, témoigne Phyllis Webstad, ils m'ont ignorée », témoigne Phyllis Webstad lors du lancement virtuel du livre *Derrière l'histoire du chandail orange*, en septembre 2021. « C'était le début de cette impression que je ne comptais pas. Que nous soyons en larmes, le ventre creux, sans personne, nos sentiments ne comptaient pas. C'est de là que vient le slogan “Chaque enfant compte”. C'étaient des enfants. Ils comptaient. Ceux et celles qui ne sont jamais retournés chez eux, ils comptaient. Et, en cette Journée de la réconciliation, tous les enfants comptent. »

En 2017, Georgina Jolibois, une députée néo-démocrate de la Saskatchewan, a voulu faire de la Journée du chandail orange un jour férié pour la réconciliation avec les peuples autochtones, et elle a présenté un projet de loi d'initiative parlementaire.

Le gouvernement fédéral a depuis reconnu le 30 septembre comme un jour férié au Canada, la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation. Des provinces et territoires, pas toutes, en ont aussi fait un jour férié pour la fonction publique et les écoles.

Des leaders autochtones ont demandé aux Autochtones et aux personnes non autochtones de souligner cette journée en se livrant à une profonde réflexion.

Nous avons vu aux nouvelles des citoyens canadiens menacer la vie de pêcheurs mi'kmaq et de leurs familles, collègues et amis. Nous avons appris la mort d'hommes métis qui étaient partis chasser pour nourrir leur famille. Nous avons vu des Autochtones – des mères, des filles, des pères, des Aînés – mourir en attendant d'obtenir des soins médicaux. Dans nos hôpitaux, où ils allaient pour se faire soigner, ils ont été victimes de maltraitance et de « jeux » racistes. Nous avons vu de nos yeux les gouvernements faire un usage excessif de la force, déployant des militaires et des policiers armés pour expulser des populations autochtones de leurs territoires traditionnels. Nous avons vu les grandes entreprises et les gouvernements déplacer des Autochtones et recourir à des injonctions pour gagner du temps, construire à la hâte et détruire ce que les peuples autochtones luttaient pour protéger. Ces expulsions et ces injonctions viennent museler la voix des Autochtones. Nous voyons clairement la tragédie se déroulant sous nos yeux. De toute évidence, nous avons encore beaucoup de travail à faire.

Des membres et des alliés du groupe des travailleuses et travailleurs autochtones ont visité le territoire traditionnel des Dididaht et des Pacheedaht, où un groupe de manifestants s'était réuni pour protéger la forêt ancienne. Des citoyens canadiens y étaient aussi, attentifs et actifs. Eux aussi en ont assez du rouleau compresseur du secteur privé qui écrase les droits des Autochtones, assez de leur manière d'extraire tout ce qu'ils peuvent de la Terre sans rien laisser aux générations futures. Au cours de notre visite en soutien aux nations le long de la côte Ouest, nous avons eu la chance d'entendre les membres des Six Nations s'exprimer sur leur relation avec la Terre-Mère. Les entreprises et le gouvernement nous parlent de réconciliation et tentent de nous la vendre, mais dans les faits, ils cochent des cases et cherchent à faire de l'argent avec toutes les ressources encore à leur portée. Ils veulent faire une dernière bonne affaire avant d'être contraints de fournir un réel effort vers la réconciliation.

Saviez-vous que, selon des données du gouvernement canadien, en termes de superficie, il reste moins de 0,3 % du pays aux peuples autochtones? Et pourtant le secteur privé et le Canada semblent en vouloir toujours plus... Confrontés à ce cycle sans fin, les peuples autochtones de différents territoires s'unissent et s'entraident, bloquent des voies de transport et se montrent solidaires face aux forces militaires. Des Autochtones, notamment des membres du groupe des travailleuses et travailleurs autochtones, ont pris part à des activités où ils ont raconté leurs histoires et la vérité sur la connexion de leur peuple à la terre avec ceux et celles qui ont choisi de les appuyer. Même si les gouvernements et les citoyens de ce pays semblent en faveur de la réconciliation, leurs gestes, à tous les niveaux, indiquent le contraire, ce qui ressemble drôlement à de la propagande. Malgré tout, nous, membres du groupe des travailleuses et travailleurs autochtones, sommes encore là, prêts à mettre la main à la pâte, à nouer des liens et à cultiver les relations que nous avons eu la chance d'établir. Dans nos recommandations au Conseil exécutif national, nous avons souligné l'importance des formules de reconnaissance territoriale et du soutien au mouvement réclamant la restitution des terres. La réconciliation sera impossible tant que les revendications territoriales ne seront pas réglées.

À mesure que la vérité est connue, des discussions difficiles ont lieu. En tant que groupe des travailleuses et travailleurs autochtones, nous avons la responsabilité envers nos communautés, dont vous et le Syndicat faites partie, de participer au dialogue, de communiquer et de collaborer de manière constructive.

Le présent rapport ne peut pas passer sous silence les femmes, les filles et les personnes bispirituelles autochtones assassinées ou disparues. Le groupe a discuté de la question et a fait des recommandations au sujet d'une affiche qui a été distribuée au solstice d'été. Dernièrement, plus de 100 activistes et alliés se sont réunis à Winnipeg pour réclamer un état d'urgence national en réponse à la disparition et à l'assassinat des femmes, filles et personnes bispirituelles autochtones. Quand la nouvelle fait les manchettes, prenons-nous le temps de nous demander : « pourquoi c'est à ce groupe de personnes à qui ça arrive »? Nous vous demandons de vous pencher davantage sur ce « pourquoi ». Pourquoi, quand une femme disparaît, une chasse à l'homme massive s'ensuit à l'échelle nationale, mais quand une femme autochtone disparaît dans ce pays, ce pays où nous vivons, les forces de l'ordre de ce gouvernement refusent de fouiller une décharge? Où sont les journalistes? Où sont nos alliés? Où est la justice?

Nous avons commencé le mandat par la distribution d'une affiche montrant une illustration de l'artiste autochtone Tristen Jennie, qui l'a créée en commémoration des sœurs qui nous ont été volées. Pour ceux et celles qui ne le savent pas, il s'agit d'un portrait de notre consœur Michelle Riley. C'est un honneur qu'elle ait consenti à poser comme modèle, elle qui est une militante remarquable, travaillant sans relâche pour la cause des femmes, des filles et des personnes bispirituelles autochtones assassinées ou disparues. Les membres du groupe des travailleuses et travailleurs autochtones continuent de participer à des activités et de relayer de l'information à leur section locale et à leur région, et poursuivront leurs efforts pour mettre fin à ce génocide.

Les œuvres que le groupe fournit au STTP passent toujours par notre cercle. Elles ne sont présentées qu'une fois un consensus établi, après avoir entendu la perspective de chacun, avec l'aide de nos Aînés. Certaines œuvres sont festives, d'autres difficiles, parfois elles poussent à la réflexion. Certaines sont douloureuses et belles. Elles savent parfois nous captiver, et parfois non. Dans tous les cas, l'art a toujours été porteur de vérité pour les peuples autochtones, et le groupe des travailleuses et travailleurs autochtones témoigne concrètement son respect de cette tradition.

Personne n'a été épargné par la COVID-19. La situation a été difficile pour tous. Des vies ont été perdues, les gens isolés, les déplacements restreints, le nombre de participants à des rassemblements réduits. Nous avons dû apprendre à naviguer en eaux inconnues, et il a fallu du temps pour s'habituer à Zoom. Pour nous, peuples autochtones, il est devenu difficile d'observer la structure du cercle et nos manières traditionnelles de faire. Nous travaillons souvent sur des sujets controversés et traumatiques qui sont délicats même dans les meilleures conditions possibles. La COVID-19 a amplifié les problèmes. Il est difficile de créer et de maintenir un climat de confiance sur Zoom et de se sentir vraiment là les uns pour les autres. Même si Zoom nous a permis de tenir nos rencontres, il a aussi accentué les inégalités. La participation de certains a été restreinte par le manque de stabilité du service Internet dans les collectivités isolées et les communautés autochtones. Mais le groupe des travailleuses et travailleurs autochtones a tout de même réussi à accomplir beaucoup de choses.

La plupart des membres du groupe ont participé à des activités syndicales sur Zoom ou en personne pour dispenser un enseignement aux membres. Nous avons de la chance d'avoir un tel engagement de nos membres, qui non seulement travaillent pour grandir et guérir, mais en plus prennent la peine de s'ouvrir et de partager leur expérience de vie avec vous. Ces dernières années, le groupe a perdu certains de ses extraordinaires porte-paroles. Ces fervents défenseurs des droits de la personne ont travaillé sans relâche pour renforcer le Syndicat et rendre le monde meilleur, tout en faisant preuve de reconnaissance envers le Syndicat et ses membres pour leur aide et leur soutien. Ils ont voyagé dans toute l'Île de la Tortue pour entamer des discussions difficiles, que ce soit sur l'oppression que les communautés autochtones vivent encore (insalubrité de l'eau, insécurité alimentaire, absence de services de communication comme Internet, disparition et assassinat de femmes et de filles autochtones, expulsion des Autochtones des terres dont ils sont les gardiens, retrait d'enfants autochtones de leur famille, etc.) et sur la réconciliation. Ils abordent leur perspective issue de la conception autochtone du monde, ce que les gens peuvent faire et la signification d'être un allié. Vu les innombrables heures qu'ils nous ont accordées et le confort qu'ils ont sacrifié pour nous, il va de soi que leurs efforts, leur dévouement et leurs réussites soient reconnus. Même s'ils ne sont plus officiellement membres du groupe des travailleuses et travailleurs autochtones (ou ne le seront plus après le congrès), nous les considérerons toujours comme des membres, et nous poursuivrons leurs efforts. Leur combat est aussi le nôtre. Un grand merci et toute notre affection aux membres autochtones de notre famille syndicale qui nous ont déjà quittés, et à ceux et celles qui ne seront plus des nôtres après le congrès, nous ne vous oubliions pas : bonne chance et bonne continuation.

En 2022, les mesures de restriction visant les déplacements ont été levées, et nous avons enfin pu recommencer les séances de formation en personne. D'ailleurs, le cours sur l'Île de la Tortue, offert par le STTP et animé par des Autochtones, est excellent. Il fait découvrir une perspective autochtone de l'histoire du Canada grâce aux expériences et aux récits. Demandez à vos camarades syndicaux s'ils ont eu l'occasion de suivre le cours, ou, si vous-même l'avez suivi, racontez aux autres votre expérience. De nombreux membres du groupe des travailleuses et travailleurs autochtones animent ce cours et ont à cœur l'enseignement. À un congrès précédent, il avait été adopté que les dirigeantes et dirigeants nationaux suivent ce cours durant leur mandat. Il a pendant longtemps été impossible, puis difficile de se déplacer, mais maintenant que nous sommes de retour à la normale, nous espérons qu'ils en feront une priorité. Pour les membres du groupe, c'est épaisant de devoir d'abord expliquer les subtilités des problèmes que vivent les Autochtones en tentant de n'offusquer personne et de garder le dialogue constructif pour ensuite pouvoir présenter des recommandations au Conseil exécutif national. Bien que certains membres du leadership syndical se soient déjà lancés dans le chantier de la réconciliation et dans l'introspection qui l'accompagne, le groupe s'attend à ce que tous les dirigeants et dirigeantes s'y mettent. Ce travail est utile dans le contexte de nos efforts syndicaux, mais il s'agit aussi d'un pas de plus pour mettre fin à nos préjugés inconscients et mieux comprendre la question et ainsi établir des bases solides non seulement pour le syndicat et ses dirigeants, mais aussi pour chacun d'entre nous, dans nos relations et nos responsabilités les uns envers les autres.

Comme il est indiqué plus haut, le groupe des travailleuses et travailleurs autochtones décortique des sujets controversés et souvent traumatisques. Durant ce mandat, nous avons présenté de nombreuses recommandations au Conseil exécutif national, entre autres sur le Jour de Louis Riel, sur une campagne de rédaction de lettres pour la libération de Leonard Peltier et sur l'inclusion d'un plus grand nombre de voix autochtones au sein de la campagne *Vers des collectivités durables*. Cependant, il est évident qu'il reste encore beaucoup de travail à faire. Nos prochaines recommandations seront guidées par les 94 appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation, les 231 appels à la justice de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, le mouvement pour la restitution des terres et les autres mouvements autochtones de partout sur la Terre-Mère. Nous demandons à nos confrères, à nos consœurs et à nos camarades de prendre un moment pour s'informer sur ces causes, ces appels et ces activités. Un dialogue respectueux, une prise de conscience sur ces problématiques et de l'enthousiasme envers la diversité des origines et des expériences de tous les groupes en quête d'équité constituent le point de départ pour renforcer nos relations, nos communautés et notre syndicat. Vous avez un rôle capital à jouer... Solidarité. Avec bonnes intentions, toutes nos relations.

## **Groupe des travailleuses et travailleurs LGBTQ**

Le dernier mandat a été exceptionnellement difficile pour tous les groupes de travail. Étant donné la pandémie, nous ne pouvions pas tenir de réunion en personne, et il a fallu tout faire à l'aide de Zoom. Cette contrainte ne nous a toutefois pas arrêtés. Nous avons surmonté les obstacles et, comme au cours des mandats passés, nous avons rempli notre mission. Notre groupe a même accompli de grandes choses! Depuis des années, nous nous battions pour mettre fin à la pratique dégradante qu'est la thérapie de conversion. En 2021, grande victoire : la Chambre des Communes a adopté un projet de loi (C-6) qui interdit les thérapies de conversion.

Nous avons également préparé des ressources pour aider les membres qui effectuent une transition, étant donné les nombreuses questions de nature délicate et personnelle qui y sont rattachées. Nous avons créé à l'intention des grandes sections locales un document de soutien qui a été mis à la disposition de l'ensemble des membres. La trousse, intitulée « transition en milieu de travail », fournit une ligne directe pour discuter de modifications à l'uniforme, d'un numéro de téléphone pour obtenir de l'aide des ressources humaines en vue d'un changement de nom et de tout autre besoin connexe, comme les toilettes et l'éducation. Notre groupe a aussi revendiqué la création de vestiaires neutres et d'accès facile dans toute nouvelle installation de Postes Canada.

Dans ses recommandations au Conseil exécutif national, notre groupe de travail a proposé de produire une vidéo éducative présentant des témoignages de membres issus des différentes branches de la communauté LGBTQ. Cette vidéo serait présentée dans le cadre des séminaires d'éducation du STTP et serait aussi remise à des syndicats, à des alliés au sein de la collectivité et à des écoles.

Dans le cadre de recommandations présentées plus tôt au cours du mandat, le Comité a demandé que la formation conjointe obligatoire en matière de droits de la personne prévue à l'annexe « HH » de la convention collective soit mise à jour. Il demande notamment que le contenu du manuel de formation soit revu, car il contient du matériel désuet offensant. Notre groupe a aussi demandé que les personnes qui animent ce cours de nature délicate proviennent de l'un des groupes revendiquant l'équité, et ce, tant du côté du STTP que de celui de Postes Canada.

Nous avons constaté qu'un grand nombre d'employées et employés nouvellement embauchés ne reçoivent pas la formation prévue à l'annexe « HH » en raison d'une équipe d'animation trop restreinte. Nous devons former à l'animation un plus grand nombre de membres, de manière à pouvoir diffuser les connaissances qui font la promotion d'un milieu de travail sûr.

Étant donné que tous les groupes de travail considèrent que les droits de la personne sont importants, le groupe de travail LGBTQ a demandé qu'un cours sur les droits de la personne de trois jours soit offert aux séminaires régionaux du STTP. Nous avons aussi demandé que l'information sur les effets néfastes des thérapies de conversion soit ajoutée au cours. Malheureusement, notre recommandation est restée lettre morte en raison de la pandémie.

Nous terminons notre rapport sur un départ à la retraite qui nous rend bien tristes. Notre consœur Michaela Reid, militante merveilleuse remplie d'idées formidables, nous manquera au sein du Comité.

### **Groupe des travailleurs et travailleuses de couleur**

Au cours des quatre dernières années, les efforts déployés par les membres du groupe des travailleuses et travailleurs de couleur ont été reconnus au sein du STTP ainsi que dans le mouvement syndical et la communauté en général.

Il est impératif que tous les groupes revendiquant l'équité disposent d'un espace sûr pour se rencontrer et partager leurs luttes communes, tant au travail que dans la société. Les moments que nous partageons dans ces espaces sûrs nous aident à devenir de meilleurs travailleurs et travailleuses, et à mieux servir les membres et la société. Nous ne vivons pas dans une bulle, et il est impossible de négliger certaines des grandes questions qui touchent les personnes de couleur dans le monde.

**INDE :** Lorsque des personnes opprimées se réunissent dans la solidarité pour lutter contre les attaques découlant de la cupidité des entreprises, tout est possible. En 2020, des agriculteurs des États indiens du Pendjab et du Haryana ont commencé à marcher vers la capitale nationale, Delhi, pour protester contre trois lois « anti-agriculteurs » adoptées par le parlement indien. La police a utilisé des canons à eau, des gaz lacrymogènes et des matraques pour empêcher les manifestants d'entrer dans la capitale. Les agriculteurs et leurs sympathisants ont créé un village autosuffisant dans les rues, approvisionné en eau et en nourriture, et doté de dortoirs et de cliniques de premiers soins. Les agriculteurs ont tenu bon et le gouvernement indien a fini par abroger les trois lois controversées.

**ÉTATS-UNIS :** En mai 2020, le monde entier, ou presque, a été témoin de la mort tragique de George Floyd. Cet homme noir de 46 ans a été assassiné par un policier qui a maintenu son genou sur le cou de la victime pendant 8 minutes et 46 secondes. Son crime? Avoir acheté des cigarettes avec des billets de banque soupçonnés d'être faux. Les policiers impliqués ont tous été reconnus coupables de crimes et condamnés à la prison. La mort de George Floyd a suscité des manifestations dans le monde entier pour réclamer des réformes de grande ampleur, notamment la réduction des fonds alloués aux forces de l'ordre et la réaffectation de cet argent à la santé mentale, aux services sociaux et à d'autres ressources.

En raison de la pandémie de COVID-19, les attaques verbales et physiques contre les personnes d'origine asiatique ont augmenté. La police de New York a signalé la plus forte augmentation de crimes haineux contre les personnes originaires d'Asie entre 2020 et 2021.

Le Comité a constaté la poursuite de la reconnaissance d'Albert Jackson, premier facteur noir au Canada. En participant à des activités, nous avons pu faire la promotion de nos campagnes.

Le mode de rencontre du Comité national des droits de la personne a changé en raison de la pandémie de COVID-19. Au plus fort de la pandémie, nous avons été contraints de tenir nos réunions au moyen d'une plateforme virtuelle. Nous sommes heureux de pouvoir présenter ce rapport aux nombreux délégués, déléguées et invités.

Le Comité a travaillé avec les dirigeantes et dirigeants et le personnel du bureau national pour créer des affiches et des bulletins commémorant les mois et les événements importants pour les différents groupes revendiquant l'équité.

Ainsi, pour souligner notre diversité et notre patrimoine, les affiches suivantes ont été produites :

Janvier : Mois du patrimoine tamoul

Février : Mois de l'histoire des Noirs

21 mars : Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale.

Mai : Mois du patrimoine asiatique et sud-asiatique

**Créer le changement :** Nous sommes fiers du travail que nous avons accompli au sein du Comité national des droits de la personne pour permettre à toutes les voix de se faire entendre. Nous l'avons fait en encourageant tous les membres du groupe à présider nos réunions, en commençant par les réunions moins imposantes du groupe de travail afin que les personnes assumant la présidence pour la première fois puissent se sentir à l'aise.

Les travailleuses et travailleurs de couleur ont également contribué à l'élaboration de recommandations à l'intention du Conseil exécutif national afin que tous les membres du STTP puissent mieux comprendre les problèmes auxquels nous sommes confrontés en tant que travailleuses et travailleurs de couleur. Nous avons eu des conversations ouvertes et honnêtes sur les changements progressifs auxquels nous pouvons tous travailler. Nous avons tous des combats à mener, mais nous sommes tous plus forts lorsque nous travaillons ensemble pour faire de notre syndicat un endroit sûr et inclusif pour tout le monde.

### **Groupe des travailleurs et travailleuses ayant des limitations fonctionnelles**

La pandémie nous a apporté de nouveaux défis à relever. Le stress, la dépression et l'isolement des membres se sont accrus. Bien que contraint de tenir des réunions virtuelles, le groupe de travail a maintenu sa vigueur, et chaque membre y a contribué de façon importante par ses réflexions et ses suggestions.

Au cours du présent mandat, le comité a été confronté, entre autres, aux enjeux liés aux accidents au travail, aux limitations fonctionnelles et à la santé mentale, qui s'est fragilisée. Même si tout en notre pouvoir a été fait pour nous protéger, individuellement et collectivement, de la COVID-19, certaines des mesures adoptées ont posé obstacle à des membres. Les personnes sourdes ou malentendantes ont particulièrement souffert de la distanciation physique et du port du masque, car ces mesures les empêchaient de lire sur les lèvres et, par conséquent, de comprendre les directives des superviseurs. Le groupe de travail s'est longuement penché sur la question des masques transparents et sur la possibilité de les rendre obligatoires ou encore d'offrir des cours en langue des signes afin de pallier ces obstacles. Il a présenté des recommandations visant à améliorer la communication avec les membres sourds ou malentendants, comme offrir des masques transparents dans les lieux de travail durant la pandémie et rendre l'interprétation en langage gestuel obligatoire pour toutes les formations et communications en ligne.

Durant le mandat, les discussions du comité ont aussi porté sur les salles de toilettes pour personnes ayant des limitations fonctionnelles. Un grand nombre de ces salles ne répondent plus aux normes. Elles ne sont plus, par exemple, assez spacieuses pour accueillir un fauteuil roulant, et, dans bien des cas, même la porte d'entrée n'est pas adaptée aux besoins des personnes ayant des limitations fonctionnelles ou ayant subi un accident au travail.

La santé mentale est une préoccupation croissante, surtout depuis la pandémie. Le groupe de travail s'est penché sur les effets de l'isolement chez les membres. Nous avons fait appel au soutien disponible, notamment aux déléguées et délégués sociaux et aux membres sur les lieux du travail, pour tendre la main aux frères et sœurs qui éprouvaient de la souffrance psychologique ou qui n'étaient pas en mesure de travailler en raison de leur état de santé mentale. Nous continuons de promouvoir le réseau de déléguées et délégués sociaux, et nous invitons les membres à se prévaloir de ce service dans leur région.

Le groupe des travailleurs et travailleuses ayant des limitations fonctionnelles continue d'appuyer les membres victimes d'un accident au travail, les personnes ayant des limitations fonctionnelles ainsi que quiconque se trouve aux prises avec des problèmes de santé mentale. LA SENSIBILISATION EST ESSENTIELLE.

## Conclusion

La pandémie de COVID-19 a levé le voile sur les inégalités systémiques relatives à l'ethnicité, à la classe sociale, au sexe et aux autres facteurs aggravant l'oppression. Ces inégalités continuent de se creuser et révèlent une exacerbation de la pauvreté, de l'itinérance, de l'insécurité alimentaire, de la violence, du manque d'accès aux soins de santé, etc. La classe moyenne a du mal à s'en sortir, alors qu'en est-il des personnes à faible revenu qui doivent choisir entre payer leur loyer ou nourrir leur famille?

La croissance mondiale du militarisme entraîne des actes inhumains infligés à des personnes innocentes. Une fois de plus, nous avons appris la découverte de tombes anonymes d'enfants autochtones sur des sites d'anciens pensionnats, et malheureusement, nous savons qu'il y en aura d'autres. Le mouvement mondial « Black Lives Matter », qui s'est popularisé à l'été 2020 après la mort de George Floyd, a aussi mis au premier plan le racisme contre les Noirs et nous avons finalement parlé des conséquences dévastatrices de la suprématie blanche. Une sympathique famille partie faire une promenade s'est fait sauvagement happen et tuer parce qu'un suprémaciste blanc pensait qu'ils étaient musulmans, la preuve que l'islamophobie motive ces actes ignobles. Nous avons été témoins de la haine contre les personnes asiatiques, et, encore une fois, des personnes innocentes ont été la cible de violence, de désinformation, de préjugés et de haine. L'antisémitisme s'intensifie : des personnes juives sont victimes de gestes odieux, et des messages haineux apparaissent sur les murs des synagogues. Nous sommes en pleine crise climatique, et tous les jours, quelque part sur la terre, on déclare des incendies, des inondations, des catastrophes naturelles ou des vagues de chaleur sans précédent. Les pays et les communautés marginalisées, qui sont loin d'avoir profité de la cupidité et de l'industrialisation responsables de la dévastation écologique et de la destruction de la Terre-Mère, sont pourtant les premiers à souffrir des pires conséquences de la crise climatique.

Bien des défis nous attendent, mais ceux-ci ne réussiront pas à nous décourager de poursuivre notre quête de justice. Le mouvement syndical est prêt à relever ces défis. En effet, les syndicats ont toujours œuvré à l'amélioration des conditions de leurs membres, de leurs collectivités et de la société dans son ensemble.

Le STTP a toujours promu et réclamé la justice, qu'elle soit économique, sociale, raciale ou climatique. Ce n'est qu'ensemble – la vraie définition de la solidarité – que nous pourrons enrayer la discrimination systémique et les écueils que nous laisse en héritage un monde capitaliste et raciste qui se sert de la stratégie de « diviser pour mieux régner » à l'encontre des travailleurs et travailleuses, et nous force à nous battre pour des miettes en nous faisant croire qu'il n'y a rien de plus, que c'est tout ce qu'il reste. Pendant ce temps, la petite poignée d'élites ultra-riches à l'avidité sans fin se moque de nous, qui sommes si préoccupés par nos chamailleries que nous oublions qui sont les vrais responsables de l'écart croissant de richesse et du sous-financement des programmes sociaux, des écoles et du système de santé, pour ne nommer que ceux-là. Nous ne pouvons nous permettre de nous perdre en querelles intestines. Nous devons faire front commun pour créer un monde nouveau que nous savons possible.

L'espoir fait vivre, et il revient donc au STTP, tout comme au reste du mouvement syndical, d'être cet espoir en temps de crise.

Chaque membre du STTP a sa place dans le syndicat, et nous les invitons à répondre à cet appel et à se porter à la défense des droits de la personne au même titre qu'ils le font pour les droits du travail.

Peu importe où vous vous trouvez, au pays, peu importe si votre section locale est grande ou petite, vous avez un rôle crucial à jouer. Nous aimerais conclure le présent rapport sur cette citation célèbre : « Nous ne pouvons pas tous faire de grandes choses, mais nous pouvons tous en faire des petites avec beaucoup d'amour. »

*/scfp 1979 /bk sep b 225*





